

LA REGULATION SANS GEOGRAPHIE ?

Colloque annuel du Journal of Regulation

Amphithéâtre Allen & Overy
52, avenue Hoche 75008 PARIS
22 mars 2012

PROGRAMME
8h15 – 19h00

.....
- Ce colloque ne sera ni filmé, ni disponible sur Internet -
- Ce colloque peut être validé au titre de la Formation continue des avocats -
.....

Les secteurs régulés traditionnellement, par exemple l'énergie ou les télécommunications, ont un ancrage territorial très fort, ce qui les a rendus à première vue dominés par les Etats même s'ils étaient développés par des entreprises, en raison du lien entre l'Etat et le territoire. En outre, les Etats ont avec l'espace aérien un rapport consubstantiel car le contrôle de l'air par l'Etat assure la sécurité de celui-ci et de la population ; pourtant, l'Etat vend aujourd'hui des fréquences à des opérateurs privés. En outre, à la notion de territoire, le marché, qui est un espace défini par des activités et non plus nécessairement par un territoire, s'est superposé sur l'ensemble du droit économique, bouleversant notamment la notion et le rôle des frontières. Lorsqu'on observe les phénomènes en cours dans de nouveaux territoires, par exemple la zone euro, mais plus encore ce qui semble être des espaces sans territorialité, comme Internet, voire la finance, la géographie semble disparaître. Le dynamisme des opérateurs conduit par sa seule force à la constitution de nouvelles géographies qui ne doivent rien à la nature ni au pouvoir normatif des Etats, comme en matière d'infrastructure énergétique. Or, jusqu'ici, il n'y a eu de régulation que dans un rapport à l'égard d'une géographie ou s'appuyant sur une géographie. Pourrait-on diagnostiquer la disparition de la géographie ou une transformation telle de celle-ci que les régulations elles-mêmes doivent se transformer radicalement ? C'est cette interrogation même qui est l'objet de ce colloque.

A chaque intervention, est affectée une ½ heure, incluant une discussion, laquelle peut jouer de variable d'ajustement. Les débats seront animés pendant la journée par Marie-Anne Frison-Roche.

MATIN

8h15 : accueil, café

- **8h40 Accueil**
Jean-Claude Rivalland, managing partner, cabinet Allen & Overy
- **8h45 La géographie, condition d'efficacité des constructions d'espaces normatifs : l'exemple de l'espace européen**
Franck Debié, directeur du centre de géostratégie à l'Ecole Normale Supérieure (Paris) et professeur affilié à HEC
- **9h15 Histoire et espaces de régulation**
Fabrice d'Almeida, professeur à l'Université Paris II (Panthéon-Assas)
- **9h45 L'ancrage géographique des organisations humaines, politiques et économiques**
Philippe Boulanger, professeur à l'Université de Cergy-Pontoise
- **10h15 La dissociation du territoire et de l'espace par l'invention du marché**
Olivier Fréget, avocat associé, Allen & Overy Paris
- **10h45 Les Etats dans un monde économique internationalement unifié**
Stéphane Rousseau, professeur à l'Université de Montréal, directeur du centre de droit des affaires et du commerce international
- **11h15 Les politiques climatiques mondiales et la logique territoriale**
Pierre Ducret, président de CDC-Climat
- **11h45 La gestion économique par l'Etat d'une partie de son espace aérien : l'exemple des fréquences hertziennes**
Michel Combes, président Europe Vodafone
- **12h15 La coordination internationale des Etats pour l'unification des normes et de la réglementation dans un monde de communication électronique**
François Rancy, directeur du bureau des radiocommunications de l'Union internationale des télécommunications (ONU)
- **12h45 La régulation du transport urbain, lien social et projet politique : l'exemple du Grand Paris**
Jean-Pierre Fourcade, ancien Ministre de l'Economie et des Finances

.....

13h15 FIN DES TRAVAUX DE LA MATINÉE

APRÈS-MIDI

- 14h **La conquête de nouveaux territoires par la régulation des réseaux : la régulation comme déploiement**
Michel Derdevet, maître de Conférences à l'IEP de Paris
- 14h30 **La nécessité de protection des entreprises productrices d'œuvres mondiales : l'examen de la production cinématographique**
Frédéric Goldsmith, délégué général de l'Association des Producteurs de Cinéma
- 15h **Trois remarques géographiques sur la régulation et le luxe**
Julien Cantegreil, directeur juridique adjoint de PPR
- 15h30 **La summa divisio est-elle dans l'économie en trois dimensions et l'économie on line ? : l'exemple de la régulation des jeux**
Fabienne Fajgenbaum, avocat à la Cour d'appel de Paris
- 16h **La monnaie structurant l'espace et le problème des zones monétaires optimales (l'exemple de la zone euro)**
Michel Aglietta, professeur à l'université Paris X-Nanterre, membre du CEPII
- 16h30 **La banque exprime-t-elle une culture géographiquement située : de l'extraterritorialité américaine à l'isolation de la City dans l'Europe**
Brice Henry, avocat associé, Allen & Overy LLP
- 17h **L'information, bien économique procéduralement protégé : la fusion de la gouvernance et de la régulation**
Alain Couret, professeur à l'École de droit de l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne)
- 17h30 **Normes globales et monde sans attache**
René Ricol, Commissaire général à l'investissement
- 18h **L'adaptation du droit pour demeurer efficace dans le monde virtuel**
Jean-Claude Marin, procureur général près la Cour de cassation
- 18h30 **Observations finales : La finance, lieu concentré de la dialectique entre régulation et géographie**
Jean-Pierre Jouyet, président de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

- Participation : 100€ pour la journée.

(Demande d'inscription via : event@thejournalofregulation.com)

- Participation gratuite pour les étudiants sur présentation de leur carte d'étudiant.

- Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : event@thejournalofregulation.com, ou par téléphone au 01.53.59.98.31

- Pour nous rejoindre :  Charles De Gaulle Etoile

